

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018



JÉGARD

LEO JÉGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91- FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptes pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 4.4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 17 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
LÉO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1.	Bilan	3
2.	Compte de résultat consolidé.....	5
3.	Compte d'Emploi des Ressources.....	6
4.	Annexes aux comptes annuels	7
4.1	Faits majeurs de l'exercice.....	7
4.1.1	Principaux événements de l'exercice	7
4.1.2	Règles et méthodes comptables	8
4.1.2.1	Principes comptables.....	8
4.1.2.2	Dérogations aux principes comptables.....	8
4.1.2.3	Événements postérieurs à la clôture	8
4.1.2.4	Principales méthodes utilisées	8
4.1.3	Informations postérieures à la clôture.....	8
4.2	Informations relatives au bilan	9
4.2.1	Actif	9
4.2.1.1	Tableaux de mouvements des immobilisations et amortissements	9
4.2.1.2	Tableau des valeurs mobilières de placement	11
4.2.1.3	Titres de participations	12
4.2.1.4	Etat des créances.....	12
4.2.1.5	Etat des provisions sur créances.....	12
4.2.2	Passif.....	13
4.2.2.1	Tableau détaillé des fonds propres	13
4.2.2.2	Tableau détaillé des réserves d'investissement	15
4.2.2.3	Tableau de ventilation du résultat 2018.....	16
4.2.2.4	Etat des provisions.....	17
4.2.2.5	Tableau de suivi des fonds dédiés	18
4.2.2.6	Etat des dettes	19
4.3	Informations relatives au compte de résultat	20
4.3.1	Etat des effectifs.....	20
4.3.2	Autres informations.....	20
4.4	Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources.....	21
4.4.1	Méthode de construction du CER.....	21
4.4.2	Analyse des ressources.....	21
4.4.3	Analyse des emplois	21
4.4.3.1	Missions sociales réalisées en France.....	21
4.4.3.2	Missions sociales réalisées à l'étranger	22
4.4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	22
4.4.3.4	Frais de fonctionnement (hors établissements).....	22
4.4.4	Suivi des ressources collectées auprès du public	23
4.4.5	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public	23
4.5	Autres informations	24
4.5.1	Valeur des immobilisations	24
4.5.2	Investissements de l'année	24
4.5.3	Divers.....	24

1. BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018				
ACTIF				
NATURE	AU 31/12/2018			RAPPEL
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	AU 31/12/2017
FRAIS DE 1ER ETABLISSEMENT	397 139	264 775	132 364	183 252
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	529 658	500 611	29 047	86 740
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 176 219	31 210 368	26 965 850	27 576 872
Terrains	3 427 248	-	3 427 248	3 427 248
Constructions	29 475 471	14 157 224	15 318 247	15 899 914
Matériels et outillage	1 098 435	881 777	216 658	241 403
Autres immobilisations corporelles	23 648 279	16 171 367	7 476 912	7 938 464
Immobilisations en cours	526 786	-	526 786	69 843
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 923 648	5 116	4 918 532	1 898 491
Avance IVE	1 695 844	-	1 695 844	1 678 570
Autres prêts	5 116	5 116	-	-
Dépôts et cautionnements	51 045	-	51 045	48 278
Titres de participation	171 642	-	171 642	171 642
Autres titres immobilisés	3 000 000	-	3 000 000	-
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	64 026 663	31 980 870	32 045 793	29 745 355
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	495 638	-	495 638	123 871
CREANCES DE FONCTIONNEMENT	8 602 608	65 741	8 536 867	8 640 994
Prix de journées à recevoir	7 450 794	-	7 450 794	7 713 495
Autres créances	1 151 814	65 741	1 086 073	927 500
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31 543 366	6 564	31 536 803	30 945 568
DISPONIBILITES	5 068 477	-	5 068 477	6 304 253
Banques	4 998 501	-	4 998 501	6 243 445
C.C.P	51 840	-	51 840	39 497
Caisse	18 137	-	18 137	21 312
COMPTE DE REGULARISATION	174 425	-	174 425	145 774
Charges constatées d'avance	174 425	-	174 425	145 774
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	45 884 514	72 304	45 812 210	46 160 461
TOTAL DE L'ACTIF	109 911 177	32 053 174	77 858 003	75 905 816
ENGAGEMENTS RECUS			5 225 362	7 640 206

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

PASSIF

	AU 31/12/2018	RAPPEL AU 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	31 266 469	30 368 068
Dotation initiale	1 524 490	1 524 490
Dotation complémentaire	20 711 508	20 711 508
Dotation statutaire	2 790 453	2 223 574
Reserve d'investissement fonds dédiés	4 253 206	4 253 206
Réserve d'investissement financeurs	319 947	320 632
Réserve de trésorerie financeurs	531 146	531 146
Réserve fonds de compensation financeurs	1 135 720	803 513
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	502 804	471 512
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226	199 226
Subvention d'équipement financée par le département	294 428	263 136
Autre subvention d'équipement	9 150	9 150
REPORT A NOUVEAU	34 505 794	29 438 673
REPORT A NOUVEAU IVE	1 136 215	1 136 215
REPORT A NOUVEAU TIERS FINANCEUR	- 3 677 848	- 3 645 124
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 124 781	6 003 898
RESULTATS SOUS CONTRÔLE	45 862	- 11 743
Résultat 2008	- 1 457	- 3 554
Résultat 2011	- 69 225	- 190 977
Résultat 2012	- 18 189	- 54 114
Résultat 2013	- 109 341	- 119 462
Résultat 2014	- 218 787	- 272 180
Résultat 2015	57 271	190 606
Résultat 2016	187 900	437 938
Résultat 2017	217 691	-
TOTAL DES FONDS PROPRES	66 904 078	63 761 499
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	2 722 070	2 796 893
FONDS DEDIES	147 906	165 003
DETTES FINANCIERES	923 456	- 1 147 808
Emprunts	907 801	1 132 153
Autres Dettes	15 654	15 654
Concours bancaires		
DETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT	2 159 074	1 973 571
Fournisseurs et charges à payer	1 521 744	1 419 296
Créditeurs divers	637 330	554 276
DETTES RELATIVES AU PERSONNEL	5 001 000	6 056 978
Organismes sociaux et fiscaux	2 096 773	2 375 726
Congés à payer	2 728 335	2 613 275
Rémunérations dues	86 112	928 284
Appointements complémentaires à payer	89 780	139 693
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	419	4 064
TOTAL DES DETTES	8 083 949	9 182 421
TOTAL DU PASSIF	77 858 003	75 905 816

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
RUBRIQUES	Exercice 2018	Rappel Exercice 2017
PRODUITS		
. Dons et abonnements	4 552 520	4 772 295
. Legs, assurances vie et donations	6 327 024	6 414 482
. Production immobilisée	121 069	
. Tiers financeurs	44 010 509	43 538 793
. Produits divers	775 410	694 374
. Report des ressources sur dons affectés	39 049	69 617
. Reprise de provision	13 944	155 430
. Transfert de charges	12 153	129 632
TOTAL PRODUITS	55 851 679	55 774 625
CHARGES		
. Achats	3 703 167	3 600 931
. Services extérieurs	5 896 206	5 249 173
. Autres services extérieurs	3 051 794	2 846 600
. Impôts et taxes sur rémunérations	2 174 661	2 032 477
. Impôts et taxes autres	224 364	209 709
. Appointements bruts	23 723 711	22 382 293
. Charges sociales et divers	10 631 744	10 840 083
. Autres charges de gestion courante	1 099 277	1 130 134
. Dotation aux amortissements	2 463 457	2 505 196
. Dotation sur engagements à réaliser	21 952	15 416
. Dotations aux provisions	362 652	5 325
TOTAL GENERAL DES CHARGES	53 352 985	50 817 337
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2 498 694	4 957 287
Produits financiers		
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	784 283	771 790
. Autres intérêts et produits assimilés	8 413	25 284
. Reprises sur provisions et transferts de charges	2 030	-
Total produits financiers	794 727	797 074
Charges financières		
. Dotations aux amortissements et provisions	5 078	2 587
. Intérêts et charges assimilées	95 518	108 660
. Autres charges financières	3 086	330
Total des charges financières	103 682	111 577
RESULTAT FINANCIER	691 046	685 497
RESULTAT COURANT	3 189 739	5 642 785
Produits exceptionnels		
. Sur opérations de gestion	493 720	481 831
. Sur opérations en capital	33 803	71 209
Total des produits exceptionnels	527 523	553 040
Charges exceptionnelles		
. Sur opérations de gestion	528 880	80 980
. Sur opérations en capital	48 102	67 948
. Dotations aux amortissements et provisions	15 500	43 000
Total des charges exceptionnelles	592 482	191 928
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 64 958	361 113
TOTAL DES PRODUITS	57 173 929	57 124 740
TOTAL DES CHARGES	54 049 148	51 120 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 124 781	6 003 898

3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018							
EMPLOIS	Note	Emplois de 2018 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Note	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
1 - MISSIONS SOCIALES		49 418	4 394	REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	4		10 647
1.1. Réalisées en France		48 979	3 954	1. - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		10 880	10 880
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux		48 348	3 324	1.1. Dons et legs collectés		10 880	10 880
Soutien et accompagnement de jeunes majeurs		168	168	- Dons manuels non affectés		4 450	4 450
Promotion de la protection de l'enfance		11	11	- Dons manuels affectés		102	102
Autres actions en faveur des enfants, des adolescents et jeunes		452	452				
1.2. Réalisées à l'étranger		439	439	- Legs et autres libéralités non affectés		6 320	6 320
- Actions réalisées directement		125	125	- Legs et autres libéralités affectés		7	7
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		315	315	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		2 732	2 732	2. AUTRES FONDS PRIVES	5		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1	2 732	2 732				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	2	-	-				
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		-	-	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		44 011	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (hors établissements)	3	1 504	656	4 - AUTRES PRODUITS		1 754	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		53 654		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RES		56 644	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		373		II - REPRISE DES PROVISIONS		491	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		22		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES		39	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		3 125		IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		-	17
TOTAL GENERAL		57 174		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			1 791	TOTAL GENERAL		57 174	10 862
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			1 792				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			7 781	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			7 781
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			13 728

4. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

• Total du bilan	77 858 003 €
• Total du compte de résultat (charges)	54 049 148 €
• Résultat de l'exercice (excédent)	3 124 781 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

4.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

4.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Plusieurs évènements sont à noter sur l'année 2018 :

- Au niveau des établissements :
 - L'augmentation de capacité du Village de Bar-le-Duc de 6 places supplémentaires a été effective en 2018 ;
 - Le village d'Amilly a vu une augmentation de sa capacité de 10 places avec la mise en place d'un service mères enfants et un service d'accueil des 16-18 ans.
 - Les villages de Villabé et de Ballancourt ont vu chacun une augmentation de leur capacité de 5 places au cours de l'année 2018.
- Un appel à projet a été lancé en 2018 par le département d'Indre et Loire suite à une décision d'un nouveau découpage territorial. Trois établissements de la Fondation étaient concernés par cet appel à projet. La fondation a remporté l'appel à projet dans les 2 territoires où elle a répondu. L'établissement du Relais Jeunes Touraine va faire l'objet d'un changement de mode d'accueil et de lieu puisqu'il va s'implanter à Chinon. Au final, suite à cet appel à projet, l'implantation de la fondation sur ce département se trouve renforcée.
- Suite aux jugements prud'homaux concernant les PSE (Plan Social Economique), le motif économique n'a pas été retenu par le tribunal, ce qui a entraîné un débours pour la fondation. Par ailleurs, un salarié a fait appel du jugement estimant que la somme était insuffisante. La Fondation n'a pas jugé opportun de faire appel compte tenu des jugements précédents.
- L'année 2018 a vu le début du développement et de la mise en place du SIRH.
- Une assignation contre la fondation a été lancée en 2016 par FO pour contester la dérogation sur le temps de travail des éducateurs familiaux. Un premier jugement favorable à la fondation a été rendu.

Résultat comptable :

Le résultat comptable 2018 de la Fondation est un excédent de 3 124 K€. Par rapport à 2017, il diminue de 2 880 K€ mais celui-ci reste malgré tout élevé.

Cette baisse de résultat provient notamment de :

- Une baisse de la variation nette des provisions puisque cette variation passe d'une reprise nette de 526 K€ à 74 K€.
- Le montant payé au titre des jugements prud'homaux qui s'est élevé à 401 K€ a été quasiment couvert par une reprise de provision à hauteur de 348 K€.
- Les dépenses sur fonds propres des établissements ont augmenté de 1 100 K€ hors coût PSE.
- Les résultats comptables des établissements sur les conseils départementaux se sont dégradés de 331 K€.

Les dépenses du siège, hors provision, ont augmenté de 240 K€ environ dus essentiellement à des renforts de personnel pour la mise en place du SIRH, compensées par la constatation en produits d'un montant en production immobilisée.

4.1.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1.2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- De l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

4.1.2.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

4.1.2.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 4.2.2.3 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.1.3 INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Néant.

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.2.1 ACTIF

4.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS					
NATURE	AU 31/12/2017	ACQUISITIONS 2018	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATI ON	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2018
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	397 138.52	-	-	-	397 138.52
FRAIS D'EVALUATION	7 927.50	-	-	-	7 927.50
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	33 494.00	-	-	-	33 494.00
DROIT AU BAIL	488 236.60	-	-	-	488 236.60
	-	-	-	-	-
TERRAINS	3 427 247.76	-	-	-	3 427 247.76
CONSTRUCTIONS	29 092 453.27	426 246.58	1 057.50	44 286.60	29 475 470.75
Constructions	12 871 064.76	-	-	-	12 871 064.76
Toitures et aménagements extérieurs	5 975 250.54	53 331.75	-	-	6 028 582.29
Autres extérieurs	4 941 654.54	156 283.73	1 057.50	17 303.00	5 081 692.77
Equipement technique	5 304 483.43	216 631.10	-	26 983.60	5 494 130.93
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 079 543.01	83 941.07	-	65 048.78	1 098 435.30
Matériel d'hébergement	943 072.00	79 518.16	-	63 760.18	958 829.98
Outillage	136 471.01	4 422.91	-	1 288.60	139 605.32
AUTRES IMMOBILISATIONS	23 051 728.15	823 769.73	- 0.00	227 218.76	23 648 279.12
Aménagement-Agencement-Installations	4 047 369.40	311 397.98	-	27 348.83	4 331 418.55
Autres intérieurs	10 613 902.67	2 745.16	-	8 061.79	10 608 586.04
Véhicules	2 925 250.93	259 814.15	- 0.00	118 443.53	3 066 621.55
Matériel et mobilier de bureau	1 575 394.02	107 690.06	-	26 508.35	1 656 575.73
Mobilier d'hébergement	2 154 909.09	75 393.63	-	26 782.28	2 203 520.44
Autres matériel et mobilier	1 734 902.04	66 728.75	-	20 073.98	1 781 556.81
IMMOBILISATIONS EN COURS	69 843.37	456 942.28	-	-	526 785.65
TOTAUX	57 647 612.18	1 790 899.66	1 057.50	336 554.14	59 103 015.20
AMORTISSEMENTS					
NATURE	AU 31/12/2017	DOTATIONS 2018	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATI ON	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2018
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	213 886.89	50 887.78	-	-	264 774.67
FRAIS D'EVALUATION	5 338.57	1 585.50	-	-	6 924.07
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	25 785.79	6 698.80	-	-	32 484.59
DROIT AU BAIL	411 793.34	49 409.19	-	-	461 202.53
	-	-	-	-	-
CONSTRUCTIONS	13 192 539.62	985 416.17	8.80	20 740.74	14 157 223.85
Constructions	3 987 752.08	251 565.04	-	-	4 239 317.12
Toitures et aménagements extérieurs	2 496 982.80	179 912.39	-	-	2 676 895.19
Autres extérieurs	3 934 458.82	253 986.47	8.80	3 388.94	4 185 065.15
Equipement technique	2 773 345.92	299 952.27	-	17 351.80	3 055 946.39
MATERIEL ET OUTILLAGE	838 140.10	105 974.62	-	62 337.70	881 777.02
Matériel d'hébergement	722 131.98	98 600.94	-	61 142.02	759 590.90
Outillage	116 008.12	7 373.68	-	1 195.68	122 186.12
AUTRES IMMOBILISATIONS	15 113 263.70	1 263 485.07	- 1.27	205 380.25	16 171 367.25
Aménagement-Agencement-Installations	3 359 700.87	250 731.04	-	25 186.68	3 585 245.23
Autres intérieurs	5 442 413.40	292 320.62	-	1 834.58	5 732 899.44
Véhicules	1 926 654.19	378 291.17	- 0.00	110 372.28	2 194 573.08
Matériel et mobilier de bureau	1 325 571.49	94 087.77	-	26 372.13	1 393 287.13
Mobilier d'hébergement	1 694 459.20	133 742.02	1.61	23 844.91	1 804 357.92
Autres matériel et mobilier	1 364 464.55	114 312.45	- 2.88	17 769.67	1 461 004.45
TOTAUX	29 800 748.01	2 463 457.13	7.53	288 458.69	31 975 753.98
IMMOBILISATIONS NETTES	27 846 864.17	- 672 557.47	1 049.97	48 095.45	27 127 261.22

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement
Structures et ouvrages assimilés	50
Toitures et ouvrages assimilés	30
Autres extérieurs	10
Aménagement-agencement-installations	5
Installations techniques	15
Autres intérieurs	30
Petit matériel technique	10
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5
Mobilier hébergement de collectivité	10
Mobilier matériel de loisirs	5

4.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT								
TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	31/12/2018	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2017	DOTATION 2018	REPRISE 2018	PROVISION AU 31/12/2018
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires				-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	5 364	5 364	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	5 364	5 364	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Obligations	180 488	173 924	-	6 564	3 516	3 048	-	6 564
Monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	180 488	173 924	-	6 564	3 516	3 048	-	6 564
Liquidités gérées	257 327	257 327	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	437 815	431 251	-	6 564	3 516	3 048	-	6 564
III - PLACEMENT NSM								
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	136	136	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	136	136	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA VALOR CAPITALISATION	3 000 000	4 005 708		-	-	-	-	-
AXA AMADEO CAPI	2 000 000	2 524 230						
NSM VIE HOICHE PATRIMOINE	1 230 000	1 522 773						
AG2R LA MONDIALE	5 000 000	6 296 514						
DEXIA EPARGNE-AEP	4 350 000	5 213 504						
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 000 000	2 433 345						
HSBC ASSURANCES	2 350 000	2 695 151						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 000 000	3 295 966						
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/201	3 000 000	3 089 060						
s/total	25 930 000	31 076 249	-					
<i>Intérêts courus Nets</i>	<i>5 146 249</i>							
TOTAL IV	31 076 249	31 076 249	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. La Poste	-	-						
V.M.P. CCO	15 159	15 159	-					
V.M.P. BNP PARIBAS	8 644	8 644	-					
TOTAL V	23 802	23 802	-	-	-	-	-	-
TOTAL	31 543 366	31 536 803	-	6 564	3 516	3 048	-	6 564

4.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 31-12-2017 (En €)								
Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances	CA HT 2018	Résultat net 2018	Dividendes encaissés
			Brute	Nette				
Société Civile Immobilière IVE	368 531	99.9%	171 642	171 642	1 695 844	340 746	100 941	

La SCI Immobilière Village d'Enfants (IVE) détient les biens immobiliers de certains établissements, ces biens sont loués par IVE à la Fondation.

4.2.1.4 ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES BRUTES (En €)				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	495 638	495 638		
Prix de journée à recevoir	7 450 794	7 450 794		
Autres créances	1 151 814	1 151 814		
Charges constatées d'avance	174 425	174 425		
Total des créances	9 272 671	9 272 671	-	-

4.2.1.5 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES (En €)				
	PROVISION AU 31/12/2017	DOTATION 2018	REPRISE 2018	PROVISION AU 31/12/2018
Provision sur autres créances et autres prêts	61 406	4 785	450	65 741
Total des provisions sur créances	61 406	4 785	450	65 741

4.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES			
	AU 31/12/2017	MOUVEMENTS 2018	AU 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	30 368 068.09	898 401.36	31 266 469.45
Dotation initiale	1 524 490.17		1 524 490.17
Dotation complémentaire	20 711 507.57		20 711 507.57
Dotation statutaire	2 223 574.27	566 878.70	2 790 452.97
Réserves d'investissement fonds dédiés	4 253 205.62	-	4 253 205.62
Réserves d'investissement financeurs	320 631.67	- 684.56	319 947.11
Réserves de trésorerie financeurs	531 146.01	-	531 146.01
Réserves fonds de compensation financeurs	803 512.78	332 207.22	1 135 720.00
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	471 512.48	31 291.74	502 804.22
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226.21		199 226.21
Subvention équipement financée par le département	263 136.27	31 291.74	294 428.01
Autres subvention d'équipement	9 150.00		9 150.00
Autres Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	29 438 673.06	5 067 121.37	34 505 794.43
Report à nouveau IVE	1 136 214.63		1 136 214.63
Résultat tiers financeurs non financés	- 3 645 124.18	- 32 724.27	- 3 677 848.45
Résultat exercice précédent	6 003 897.52	- 6 003 897.52	-
Résultats sous contrôle	- 11 742.62	57 604.82	45 862.20
Résultat de l'exercice		3 124 781.16	3 124 781.16
TOTAL DES FONDS PROPRES	63 761 498.98	3 142 578.66	66 904 077.64

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROPRES 2018

		898 401.36
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
- Dotation statutaire	566 878.70	
- Réserves d'investissement fonds dédiés		
- Réserves d'investissement financeurs	684.56	
. Le phare	- 684.56	
- Reprise sur réserve		
- Réserves fonds de compensation tiers financeurs	332 207.22	
. Monts sur Guesnes	153 540.61	
. Bar le Duc	50 366.19	
. Villabé	38 289.24	
. Amilly	90 011.18	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	31 291.74	31291.74
- Subvention d'équipement financée par le département (reprise Amilly Villabé)	31 291.74	
- Autres Subvention d'investissement		
REPORT A NOUVEAU		5067121.37
- affectation résultat 2017 conformément à la résolution du Conseil d'Administration de la Fondation	5 101 908.27	
- dépenses 2017 et antérieures des établissements sous tutelle refusées	- 34 786.90	
AFFECTATION RESULTAT 2017		- 6 003 897.52
- Résultat affecté en report à nouveau	5 101 908.27	
- Résultat affecté en report à nouveau et résultat sous tutelle	335 110.55	
- Résultat affecté en réserve statutaire	566 878.70	
- Résultat affecté en Réserves d'investissement fonds dédiés		
RESULTAT TIERS FINANCEURS NON FINANCES OU REPORTEES		- 32 724.27
- Résultat tiers financeurs non financés	66 847.66	
- Résultat tiers financeurs reportés en Rà N	156 886.75	
- Amortissement comptable différé	- 88 891.82	
- charges rejetées avec contestation	- 167 566.86	
RESULTAT 2018		3 124 781.16
RESULTATS EXERCICES ANTERIEURS SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS		57 604.82
- résultats 2017 présentés aux tutelles	345 766.07	
- régularisation résultats antérieurs	11 388.64	
- résultats tutelles affectés en fonds d'investissement, trésorerie ou de compensation	- 501 903.65	
- dépenses refusées et contestées	167 566.86	
- dépenses refusées par les tutelles	34 786.90	
TOTAL		3 142 578.66

4.2.2.2 TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT										
	Affectation résultat 2004	Affectation résultat 2005	Affectation résultat 2006	Affectation résultat 2007	Affectation résultat 2008	Affectation résultat 2010	Affectation résultat 2011	Affectation résultat 2014	TOTAL	Investissements réalisés au 31/12/18
CREATION DE NOUVEAUX VILLAGES										
campagne de collecte 2004	277 934	1 104 230							1 382 164	1 382 164
campagne de collecte 2005	277 934	403 362							277 934	
campagne de collecte 2005		373 189							403 362	
campagne de collecte 2005		327 680							373 189	
									327 680	
CREATION DU VILLAGE DE BAR LE DUC										
Donis Keromes	60 000		594 033		67 000				721 033	721 033
dons gémo	60 000		69 033						60 000	
dons concert			125 000		67 000				69 033	
don Mme Rivet			400 000						192 000	
									400 000	
CREATION DU VILLAGE DE BREVIANDES										
EQUIPEMENT VILLAGE DE MONTS SUR GUESNES						207 481	273 787	78 831	481 267	481 267
VILLAGE DE SOISSONS										
campagne 3 nouvelles maisons à Soissons	375 778								78 831	78 831
	375 778								375 778	375 778
AGRANDISSEMENT DES MAISONS DE CESSON										
Campagne de collecte 2005		20 000	541 318	27 395					688 713	588 713
Don Rouaud		20 000							20 000	
campagne de collecte 2006			64 700	27 395					92 095	
			476 618						476 618	
JEUX PLEIN AIR										
campagne de collecte 2006			245 460						245 460	245 460
			245 460						245 460	245 460
LOCAL TECHNIQUE AMILLY BALLANCOURT										
Don Gavenier			50 000						50 000	
			50 000						50 000	
RENOVATION VILLABE										
Don Keromes		329 960							329 960	329 960
campagne de collecte 2005		20 000							20 000	
		309 960							309 960	
TOTAL	713 712	1 454 190	1 430 811	27 395	67 000	207 481	273 787	78 831	4 253 206	4 203 206

(1) hors matériel et mobilier

4.2.2.3 TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2018

TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2018										
Etablissements	Résultat comptable	Résultat gestion libre	Résultat gestion conventionnée avant reprise de résultat				DONT RESULTATS TIERS FINANCEURS			
			Résultat AE	Résultat tiers financeurs	financé	amortissements comptables différés	non financé			
- Siège	379 259.25	-	379 259.25	-	-	-	-	-	-	-
- Action sociale	846 207.54	-	846 207.54	-	-	-	-	-	-	-
- Communication	7 436 856.16	-	7 436 856.16	-	-	-	-	-	-	-
- La chatellenie	119 370.83	-	119 370.83	-	-	-	-	-	-	-
S/TOTAL	6 092 018.54	6 092 018.54	-	-	-	-	-	-	-	-
- Amboise	500 498.00	-	371 163.44	-	129 334.56	-	102 737.62	-	2 798.51	-
- Poce	326 342.91	-	356 951.17	-	30 608.26	-	26 779.73	-	-	3 828.53
- Erpe	2 141.05	-	54.70	-	2 086.35	-	2 326.05	-	-	239.70
- Relais Jeunes Touraine	199 544.72	-	163 460.56	-	36 084.16	-	43 067.10	-	-	6 982.94
- Villabé	114 870.36	-	134 190.76	-	249 061.12	-	264 518.62	-	1 232.00	-
- Le phare	85 671.10	-	125 273.88	-	39 602.78	-	56 130.41	-	1 220.47	-
- Ballancourt	62 476.22	-	167 347.36	-	104 871.14	-	84 856.03	-	6 743.99	-
- Clairefontaine	309 557.50	-	154 154.35	-	155 403.15	-	137 743.61	-	4 324.65	-
- Mapes	13 297.16	-	1 368.70	-	11 928.46	-	9 536.41	-	-	2 392.05
- Cesson	471 388.28	-	318 083.38	-	153 304.90	-	187 767.38	-	6 452.48	28 010.00
- Boissettes	292 846.18	-	211 913.57	-	80 932.61	-	88 639.20	-	9 559.79	1 853.20
- La passerelle	245 519.90	-	120 127.34	-	125 392.56	-	113 432.67	-	468.81	12 428.70
- Elan	4 069.12	-	13 652.11	-	17 721.23	-	16 134.36	-	3 240.84	4 827.71
- Soissons	282 520.63	-	339 162.62	-	56 641.99	-	77 444.67	-	-	20 802.68
- Amilly	130 413.06	-	132 424.81	-	2 011.75	-	24 535.93	-	525.08	21 999.10
- Bar le Duc	45 450.73	-	95 027.48	-	49 576.75	-	143 342.92	-	87 745.83	6 020.34
- Bréviandes	1 480.64	-	92 927.01	-	94 407.65	-	63 004.22	-	-	31 403.43
- Monts sur Guesnes	119 990.06	-	174 444.37	-	54 454.31	-	56 090.48	-	-	1 636.17
S/ total établissements	2 967 237.38	-	-2 971 727.61	4 490.23	4 490.23	127 587.33	127 587.33	-	64 308.07	- 58 789.03
TOTAL	3 124 781.16	6 092 018.54	-2 971 727.61	4 490.23	4 490.23	127 587.33	127 587.33	-	64 308.07	- 58 789.03

4.2.2.4 ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS				
PASSIF				
	PROVISION AU 31/12/2017	REPRISE 2018	DOTATION 2018	PROVISION AU 31/12/2018
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques divers	851 760.00	448 190.00	15 500.00	419 070.00
S/total provision pour risques et charges	851 760.00	448 190.00	15 500.00	419 070.00
Dotation aux provisions pour travaux				-
Provision indemnités départ à la retraite	1 945 133.00		357 867.00	2 303 000.00
TOTAL	2 796 893.00	448 190.00	373 367.00	2 722 070.00
ACTIF				
Provision sur autres prêts	5 116.08			5 116.08
Provision dépréciation des titres	3 516.02	2 030.40	5 077.92	6 563.54
Provision sur autres participations à recevoir	61 405.76	450.00	4 785.00	65 740.76
Action sociale	61 405.76	450.00	4 785.00	65 740.76
				-
TOTAL AUTRES PROVISIONS	70 037.86	2 480.40	9 862.92	77 420.38

Provision pour risques

La provision pour risques divers a été établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 1.6%. Comme en 2017, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charge appliqué est de 60 % et le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non cadres et 2% pour les cadres.

Elle s'élève à 2 303 000 € au 31 décembre 2018.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

4.2.2.5 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Apports				
Sous-total				-
Dons pour les vacances	25 819.87	25 819.87		0.00
Don Rotary et divers Boissettes	53 352.29	388.40	3 370.28	56 334.17
Don Action sociale	2 761.00	500.00		2 261.00
Don pour Villabé	2 500.00			2 500.00
Don Soissons	8 457.50			8 457.50
Don Lefebvre danse et divers Cesson	4 967.64		4 579.38	9 547.02
Don Monts sur Guesnes	45 108.34	12 340.63	2 297.05	35 064.76
Don service de suite	14 325.00		4 000.00	18 325.00
Don Bréviandes	7 211.41		7 705.09	14 916.50
Don Clairefontaine	500.00			500.00
Sous-total	165 003.05	39 048.90	21 951.80	147 905.95
Legs et donations	-			-
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL	165 003.05	39 048.90	21 951.80	147 905.95

ETAT DES DETTES				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédits bancaires	-	-		
Emprunts	907 801.42	230 717.26	677 084.16	
Autres dettes financières	15 654.21	15 654.21		
Fournisseurs et charges à payer	1 521 743.81	1 521 743.81		
Autres dettes de fonctionnement courant	637 330.08	637 330.08		
Organismes sociaux et fiscaux	2 096 773.03	2 096 773.03		
Congés à payer	2 728 334.71	2 728 334.71		
Dettes diverses	175 892.67	175 892.67		
Produits constatés d'avance	419.20	419.20		
Total des dettes	8 083 949.13	7 406 864.97	677 084.16	-

4.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2018	
Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	Personnel salarié
Cadres	92.45
Employés	696.92
Total	789.37

4.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Les legs et donations acceptés au 31 décembre 2018 s'élèvent à 5 225 362 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

La Fondation, au titre d'un prêt en 2006 à hauteur de 575 000 € et d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 000 € contractés pour les investissements de Soissons et de Bar le Duc, s'est engagée pendant toute la durée de ces prêts, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur les deux biens financés uniquement, sans l'accord préalable de la banque. Le montant total restant à rembourser est de 907 801 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Néant

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2018 au cabinet Jegard s'élèvent à 51 480 € au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Le montant global cumulé des cinq plus hautes rémunérations des cadres dirigeants de la Fondation s'élève à 530 237 € au titre de l'exercice 2018.

4.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

4.4.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER

Le CER et ses rubriques sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et des produits du compte de résultat. Ce retraitement est effectué à partir d'un tableau de passage identique d'année en année.

Le CER de la clôture 2018 est identique dans sa présentation à celui de la clôture 2017. Ce format de CER, initié pour l'exercice 2009, répond au règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la réglementation comptable. Il faut noter que la présentation du CER fera l'objet d'une évolution au 1^{er} janvier 2020 avec la date d'entrée en vigueur du nouveau plan comptable.

4.4.2 ANALYSE DES RESSOURCES

A fin 2018, les ressources de la Fondation ont représenté 57 174 k€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 49 418 k€, soit à hauteur de 86 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 10 880 k€ (soit 19.0%).
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 44 011 k€ (soit 76.98%).
- D'autres produits pour 1 754 k€ (soit 3.07%).

Les autres produits pour 1 754 k€, sont constitués :

- De produits financiers pour 795 k€.
- De produits exceptionnels pour 51 k€
- De produits divers pour 908 k€ (dont des remboursements de prévoyance/formation pour 311 k€).

4.4.3 ANALYSE DES EMPLOIS

4.4.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

4.4.4 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX

La Fondation gère onze Villages d'enfants, quatre foyers d'adolescents, trois services de jeunes majeurs, un foyer d'accueil et d'observation, deux lieux de rencontres parents/enfants.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 48 348 k€ en 2018.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Elle a attribué des bourses et allocations pour 168 k€ en 2018.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, la Fondation a engagé en 2018 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 11 k€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2018 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (132 k€).
- L'entretien du site d'accueil de la Châtellenie en Indre-et-Loire (129 k€).
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (91 k€).

4.4.4.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (125 k€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (315 k€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

4.4.4.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 2 732 k€ en 2018.

4.4.4.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement de 1 504 k€ se répartissent de la manière suivante :

	En k€
Part des frais de siège non refacturables aux établissements	1 063
Autres frais de communication	381
Amortissements	47
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	13
TOTAL	1 504

4.4.5 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Le report des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées s'élevait à 10 647 k€ à la clôture de l'exercice 2017. Les ressources collectées auprès du public ont été de 10 880 k€ et leur utilisation s'est principalement répartie entre 7 782 k€ inscrits au compte de résultat et 1 791 k€ d'investissements.

Ainsi, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2018 indique une augmentation de 3 081 k€ par rapport au solde à l'ouverture et représente 13 728 k€ qui permettront de faire face à de gros investissements dès 2019 concernant plusieurs établissements.

4.4.6 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

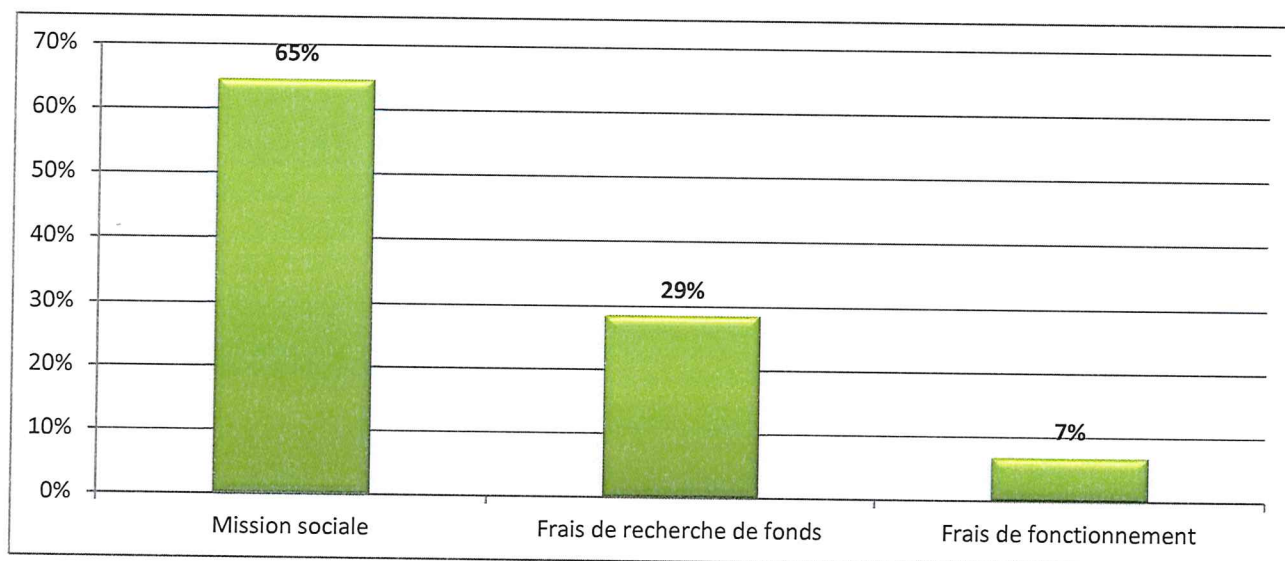
La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2018 représente 13 728 k€ en augmentation de 3 081 k€ par rapport au solde à l'ouverture.

Ainsi, au plan financier, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (4 394 k€) et d'investissement concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (1 791 k€), soit un total pour 2018 de 6 185 k€.

La répartition par emploi des ressources collectées auprès du public est résumée par le graphique ci-dessous :



La méthode par emploi des ressources collectées auprès du public est conforme à celle des années antérieures.

4.5 AUTRES INFORMATIONS

4.5.1 VALEUR DES IMMOBILISATIONS

VALEUR DES IMMOBILISATIONS					
En milliers d'euros					
NATURE	val. d'acquisition 31/12/2017	mouvements exercice 2018	val. d'acquisition 31/12/2018	val.amortie 31/12/2018	valeur nette 31/12/2018
Frais de 1er établissement	398		398	265	133
Immobilisations incorporelles	530		530	501	29
Terrains	3 428	-	3 428		3 428
Constructions	29 092	383	29 475	14 157	15 318
Matériel et outillage	1 078	20	1 098	882	216
Autres immobilisations	23 052	595	23 647	16 171	7 476
Immobilisations en cours	70	457	527	-	527
TOTAL	57 648	1 455	59 103	31 976	27 127

4.5.2 INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

Les investissements de l'année 2018 ont porté sur un montant de 1 791 K€ dont 170 K€ au titre du village de Villabé, 138 K€ au titre de Clairefontaine, 107 K€ au titre de Cesson, 169 K€ au titre de Boissettes, 115 K€ au titre de Bréviandes et 478 K€ au titre du siège.

Il faut noter que pour le siège il s'agit essentiellement du développement du logiciel SIRH dont le module paie est mis en place au 01.01.2019.

Pour Villabé, il s'agit entre autre de la rénovation d'un appartement suite à l'augmentation de l'activité,

Pour Clairefontaine, il s'agit essentiellement de la réfection des sols, du changement de chaudières et pompe de relevage et d'un ravalement extérieur. Pour Cesson, il s'agit essentiellement du changement des revêtements de sol.

Pour Boissettes, il s'agit essentiellement de passage de gaines pour la fibre, de travaux de peinture et de réfection des sols.

Pour Bréviandes, il s'agit essentiellement de travaux de peinture et de renouvellement de véhicules.

Pour le reste, les investissements ont essentiellement portés sur des renouvellements de matériel et mobilier, matériel de transport et divers travaux.

4.5.3 DIVERS

Néant.